Envoyé en préfecture le 26/11/2026
Reçu en préfecture le 26/11/2026
Publié le
ID : 073-217302058-20261119-20260901-DE

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	COMMUNE DE LE PONTET EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Nombre de conseillers En exercice: 11 / Présents: 9 / Votants: 10 / Absent: 1	**Séance n°9 du 19 novembre 2026** L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf novembre du mois de novembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué en session ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle communale, sous la Présidence de Vincent BRAND, Maire.
Date de convocation : 04/11/2026 Date d'affichage de la délibération : 26/11/2026	**Présents :** Alexandra BERGER, Yann BERGER, Vincent BRAND, André DAZY, Anaïs DIDELLE, Sébastien GENOULAZ, Ann-Charlotte GINET, Françoise LESTRAT, Daniel PILLET **Elu ayant donné pouvoir :** Justine PEPIN pouvoir à Anaïs DIDELLE **Absent :** Alex GERBIER **Secrétaire de séance** : Alexandra BERGER
Délibération n°2026-09-01: Signature des devis de Fusion 73 pour les travaux de voierie	

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Considérant que la pente de la voirie s'oriente vers une habitation située chemin des Chignoux, ce qui engendre un problème d'infiltration d'eau du mur de celle-ci ;
Considérant que la voirie se détériore chaque année lors du déneigement à l'extrémité du chemin du Chignoux ;
Considérant que le réseau pluvial est dégradé à la Côte et que cela engendre un débordement du réseau et inondation d'une habitation.
Considérant que des travaux de reprise de voirie sont nécessaires afin de préserver l'état de la voierie communale ;
Considérant les deux devis présentés par l'entreprise Fusion 73 en date du 22/10/2026, correspondant à ces travaux pour un montant de :

- Devis n° 2026-10-DEV20 : 7 234.00 € HT, soit 8 680,80 € TTC
- Devis n° 2026-10-DEV21 : 3 319.00 € HT, soit 3 982.80 € TTC ;

Considérant que d'autres entreprises ont été sollicités pour effectuer des devis, mais ces entreprises n'ont pas répondu ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les devis de l'entreprise Fusion 73, d'un montant de 7 234.00 € HT, soit 8680,80 € TTC et 3 319.00 € HT, soit 3 982.80 € TTC pour la réalisation des travaux de reprise de la voirie au niveau du chemin des Chignoux et de la Côte ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les devis ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Vote : 10 voix pour – à l'unanimité

La secrétaire de séance,
Alexandra BERGER

MAIRIE du PONTET (Savoie)

Le Maire,
Vincent BRAND

Acte rendu exécutoire, télétransmis en préfecture de Savoie et affiché le 26 novembre 2026